



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Communiqué de presse
Mercredi 6 janvier 2016

**En accord avec le Président de la République,
Nicolas Hulot met fin à sa mission d'Envoyé spécial pour la protection de la
planète et poursuit son engagement au sein de sa Fondation**

Début 2013, Nicolas Hulot commençait sa mission d'Envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète. Cette mission avait pour objectif de « mobiliser l'opinion internationale sur l'urgence de la crise écologique » et de faire en sorte que la 21^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques soit un moment d'ambition collective. Au lendemain de la COP 21, jugeant à ce stade sa mission accomplie, Nicolas Hulot demande au Chef de l'Etat d'y mettre fin, avec effet au 30 janvier 2016. Il poursuit son engagement comme président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, dont il a conservé la présidence durant ces trois ans, et qui fête cette année ses 25 ans d'existence.

Nicolas Hulot : « Je remercie le Président de la République de la confiance, de l'écoute et de l'autonomie qu'il m'a accordée pendant ces trois années. Je remercie par ailleurs le réseau diplomatique français pour son appui sans réserve. Loin d'être un aboutissement, la COP 21 marque le début d'une nouvelle ère. Le monde regarde et marche enfin dans le même sens. Je poursuis bien entendu mon engagement avec ma Fondation pour que les moyens mis en œuvre soient à la hauteur du défi à relever ».

**BILAN DES TROIS ANNEES EN TANT QU'ENVOYE SPECIAL POUR LA PROTECTION DE LA
PLANETE**

Plaider, démontrer et proposer : « l'enjeu climatique ne peut pas être considéré comme optionnel mais bien comme celui qui conditionne tous les autres ! »

Au cours de ces trois années, Nicolas Hulot a repris ses voyages à travers le globe pour aller à la rencontre de Chefs d'État et de gouvernement, de ministres et d'autorités publiques, de scientifiques, d'entreprises et d'ONG, qui, partout à travers la planète préparent le monde de demain. Inlassablement, il a déployé ses arguments en faveur d'un accord ambitieux pour le climat, affûtant au fil de ses entretiens avec des interlocuteurs souvent enthousiastes, parfois sceptiques, son plaidoyer pour la protection de la planète.

Il a relayé la voix des peuples et des États les plus vulnérables, de ceux qui sont déjà affectés par les effets du dérèglement climatique qu'ils vivent en Afrique dans la zone sahélienne, en Asie comme par exemple au Bangladesh, en Océanie ou aux Philippines, ou encore en Amazonie.

À ceux dont la prospérité dépend pour une très large part des ressources en énergie fossile, il a rappelé sans relâche la nécessité d'investir dès maintenant dans les énergies renouvelables pour préparer l'inéluctable transition énergétique.

Dès 2014, il a plaidé auprès du Chef de l'État pour que la question des financements soit bien prise en compte dans le travail préparatoire à l'accord de Paris afin de rétablir la confiance avec les pays du Sud. Durant ces trois années, il a défendu la mise en place effective d'un prix au carbone, insisté pour que les 500 milliards de subventions versés chaque année au profit des énergies fossiles soient réorientés vers les énergies renouvelables comme cela se fait déjà dans certains pays du monde. Il a insisté sur l'importance de flécher les commandes publiques vers des filières durables, et soutenu la relance du projet de taxe sur les transactions financières.

Il s'est attaché à démontrer que protection de la biodiversité, lutte contre la désertification, lutte contre les changements climatiques constituent un socle indispensable à la nouvelle politique de développement définie par les objectifs du développement durable adoptés en septembre dernier par les Nations Unies.

La table ronde sur la lutte contre le braconnage et le trafic des espèces menacées organisée en décembre 2013 a été l'occasion de doter la France d'un plan national ambitieux, plaçant notre pays au rang des nations les plus exigeantes en la matière.

Lors de son déplacement en Russie en mars 2015, il a plaidé pour que la protection de l'environnement soit traitée à l'égal de la protection des droits de l'homme en demandant à ce que le gel des crédits affectés aux programmes de protection de l'environnement soit exclus de sanctions décidées par le G7 à l'encontre de la Russie suite à la crise Ukrainienne.

Convaincu que la lutte contre le dérèglement climatique passe par un complet changement de nos modes de vie, Nicolas Hulot a, pendant ces trois années, fait appel sans relâche aux autorités morales et religieuses du monde entier pour qu'elles prennent part à la mobilisation sur le sujet et replacent cet enjeu comme un enjeu de solidarité entre les peuples et entre les générations. La publication de l'encyclique « Laudato si », la déclaration islamique sur le changement climatique mondiale rendue publique à Istanbul le 18 août 2015, ou le Sommet des Consciences ouvert par le Président de la République le 21 juillet 2015 ont été des temps forts de ce travail.

41 missions, 38 pays visités et 5 évènements majeurs organisés

Nicolas Hulot a accompli cette mission à titre bénévole avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et du réseau diplomatique français qui lui ont fourni l'essentiel de ses moyens. Il a ainsi effectué 41 missions dans 38 pays, dont 7 en accompagnement du Président de la République.

Il a également participé à de nombreux événements publics, tout au long de sa mission et pendant la COP 21, en France métropolitaine et Outre-Mer. Il a notamment été à l'initiative de 5 événements :

- La table ronde sur la lutte contre le braconnage et le trafic des espèces menacées, le 5 décembre 2013.
- La destruction de stocks d'ivoire illégaux en février 2014.
- Le déplacement climat du Président de la République aux Philippines les 26 et 27 février 2015.
- Le sommet des consciences pour le climat les 20 et 21 juillet 2015.
- L'événement sur l'élevage bovin et le climat le 20 novembre 2015.

Tout au long de ces 3 ans, dans l'optique de la COP 21, Nicolas Hulot a ainsi inscrit le climat au cœur de ses activités d'Envoyé spécial, mais aussi de président d'ONG. En explicitant les liens étroits unissant climat et questions de développement, de paix et de sécurité, il s'est principalement employé à faire évoluer les mentalités pour faire passer l'idée que la lutte contre les changements climatiques et la protection de la planète visent avant tout à protéger l'humanité.

Un engagement qu'il poursuit avec sa Fondation, à travers laquelle il s'est également très impliqué cette année, à la fois sur le volet mobilisation citoyenne (campagne de

valorisation des solutions pour le climat « My Positive Impact », appel « Chefs d'Etat, osez ! » signé par 660 000 personnes) et sur le volet lobbying d'intérêt général pour un accord climat à Paris.

**Pour retrouver le bilan en images de la mission de Nicolas Hulot
<http://nicolashulot.tumblr.com>**

Contact presse :

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Manuela Lorand - 01 41 22 10 94 - m.lorand@fnh.org